



Snudi-FO86

Tel : 05.49.52.52.83 et 06.60.41.34.85

21 bis rue A. Orillard - 86035 POITIERS CEDEX

snudifo86@gmail.com - www.snudifo86.org

L'indépendance au service des personnels

CSA-SD premier degré du 22 janvier 2026

Déclaration FNEC-FP-FO

Les représentants du SNUDI-FO souhaitent rappeler en introduction que ce CSA-SD se tient dans un contexte particulièrement lourd pour l'École Publique et les Services Publics dans leur ensemble.

Le budget que le gouvernement Lecornu veut imposer — par recours au 49-3 — est un budget d'austérité et de guerre qui maintient les suppressions de postes d'enseignants, le gel du point d'indice, et l'absence de créations de postes statutaires, pendant que des milliards supplémentaires sont consacrés au réarmement.

Dans ce contexte, les personnels du premier degré subissent une dégradation continue de leurs conditions de travail, et toute réforme touchant aux postes, aux missions ou à l'organisation du mouvement doit être examinée avec la plus grande vigilance.

Décret sur les décharges de direction

Nous souhaitons également alerter sur le projet de modification du décret n°2022-541 relatif aux décharges de direction.

Sous couvert d'améliorer certaines situations locales, ce texte ouvre la voie à une **territorialisation accrue de l'École publique**, en conditionnant des décharges supplémentaires à des conventions avec les collectivités territoriales, avec à la clé une possible augmentation des missions des directrices et directeurs sous tutelle des élus locaux.

Le SNUDI-FO réaffirme son opposition à ce projet et exige une amélioration nationale des décharges de direction, sans contrepartie et sans remise en cause du cadre national.

Fusion des différents types de remplaçants

Concernant l'ordre du jour, le SNUDI-FO s'oppose à la fusion des différents types de titulaires remplaçants sous un intitulé unique.

Cette mesure, présentée comme technique, répond avant tout à une exigence ministérielle liée au déploiement du logiciel ARIA+.

Et à « une croyance » que la fusion des différents types de remplaçants améliorera le remplacement... sans créer les postes nécessaires.

Ce n'est pas la première fois que cet argument est utilisé, et c'est évidemment du baratin dont personne n'est dupe !

Les différents intitulés actuels **protègent les collègues** :

- Ils correspondent à des choix professionnels différents,
- Ils impliquent des contraintes distinctes en termes de durée, de distance et d'organisation personnelle,
- Ils traduisent l'attachement des personnels et des familles au principe du remplacement dès le premier jour dans le premier degré.

Même si l'administration affirme que cette fusion ne modifierait ni l'organisation actuelle ni les missions des collègues, FO rappelle que **des garanties orales ne sauraient suffire**, notamment en cas de changement de DASEN ou de Secrétaire général.

FO alerte également sur les conséquences pour le mouvement : comment les collègues pourront-ils identifier clairement s'ils demandent un poste de remplacement court ou long ?

FO demande donc que :

- Les documents du mouvement distinguent clairement les postes de remplacement court et long,
- Aucune dérive organisationnelle ne transforme cette fusion en remise en cause des missions actuelles des remplaçants.
- La création de tous les postes de remplaçants nécessaires.

Transformation des PFTD (Postes Fractionnés à Titre Définitif) en postes de TS (Titulaires de Secteur).

Concernant la suppression des Postes Fractionnés à Titre Définitif et leur transformation en postes de Titulaire de Secteur, FO rappelle le mandat clair donné par les collègues : **pas de régression des conditions de travail.**

FO prend acte positivement des engagements de l'administration :

- Aucun poste supprimé,
- Recréation à l'identique des 61 PFTD en 61 postes de Titulaire de Secteur,
- Maintien d'une école de rattachement,
- Secteurs d'intervention limités, compatibles avec des déplacements raisonnables,
- Gestion des affectations par la DPE5 en lien avec les IEN .

FO se félicite d'avoir été écouté lors des discussions menées sur le sujet, permettant des avancées au bénéfice de nos collègues.

Cependant, FO restera **extrêmement vigilant** :

- Sur la stabilité des compléments de service d'une année sur l'autre,
- Sur le refus de faire des TS des variables d'ajustement,
- Sur la nécessité d'inscrire **noir sur blanc dans la circulaire du mouvement** la priorité des titulaires de secteur sur les compléments de leur école de rattachement, et la continuité pédagogique, essentielle tant pour les collègues qui complètent que pour les collègues complétés.

Le SNUDI-FO et la FNEC-FP-FO réaffirment leurs revendications :

- Le retrait du budget Lecornu et l'abandon de toute politique d'austérité dans l'Éducation Nationale, l'abandon du projet de désengagement de l'Etat du CNED et sa privatisation
- Des créations de postes statutaires à hauteur des besoins, en milieu ordinaire comme spécialisés
- L'utilisation de la baisse démographique scolaire pour diminuer drastiquement le nombre d'élèves par classe, et recréer les postes

RASED supprimés ces 20 dernières années, créer tous les postes nécessaires au bon fonctionnement de l'Ecole publique

- Le maintien de tous les intitulés de postes de remplaçants et des missions associées
- Des garanties écrites pour les titulaires remplaçants et les titulaires de secteur
- L'amélioration nationale des décharges de direction, sans contrepartie
- Le refus de la territorialisation de l'École publique
- L'abrogation de la loi Rilhac et de ses textes d'application
- L'augmentation immédiate du point d'indice de 10% sans contrepartie

FO continuera à défendre les personnels, leurs postes, leurs statuts et leurs conditions de travail, et à s'opposer à toute mesure qui ferait de l'École publique une variable d'ajustement budgétaire.